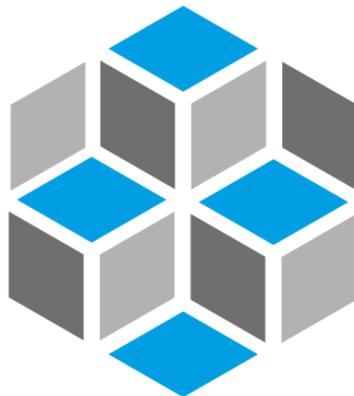


CAS H

Entreprise AeroTech



Sommaire

1. Présentation de l'entreprise.....	2
Généralités	2
Organigramme	3
2. Origine du projet	4
Contexte du projet (stratégie de l'entreprise-Fusion)	4
Gestion de projet	5
Résultats de l'audit.....	7
3. Définition du besoin	8
Bête à corne	8
Analyse des besoins	9
4. Analyse des dysfonctionnements.....	10
Analyse des coûts et objectifs visés.....	10
Calcul du Temps de retour sur investissement (TRI)	11
5. Le cahier des charges fonctionnel	12
La pieuvre.....	12
Le cahier des charges fonctionnel	13
6. Annexes.....	14
Charte graphique de l'entreprise	14
Logo.....	14
Police.....	14
Modèle	15
Description des fonctions.....	16
Fonctions principales.....	16
Fonctions de contraintes.....	20
Inventaire du parc informatique	22
Plan réseau.....	23
Bâtiment.....	24
Blanquefort	24
Agen	25
Gestion de projet	26
Glossaire.....	27
Sources.....	28

1. Présentation de l'entreprise

Généralités

- Nom de l'entreprise : AeroTech
- Fusion il y a un an de 2 sociétés (AeroNec et FusiAvioniQ)
- Domaine d'activités : Production de moteur d'avion de type ULM et de drone
- AeroNec : Fondée en 1998 / FusiAvioniQ : Fondée en 2003
- Date de la fusion Janvier 2014
- Chiffre d'affaires :
 - CA= 15.1 Millions
 - Ch Salariale= 2 560 000 euros

Historique des entreprises et de la fusion

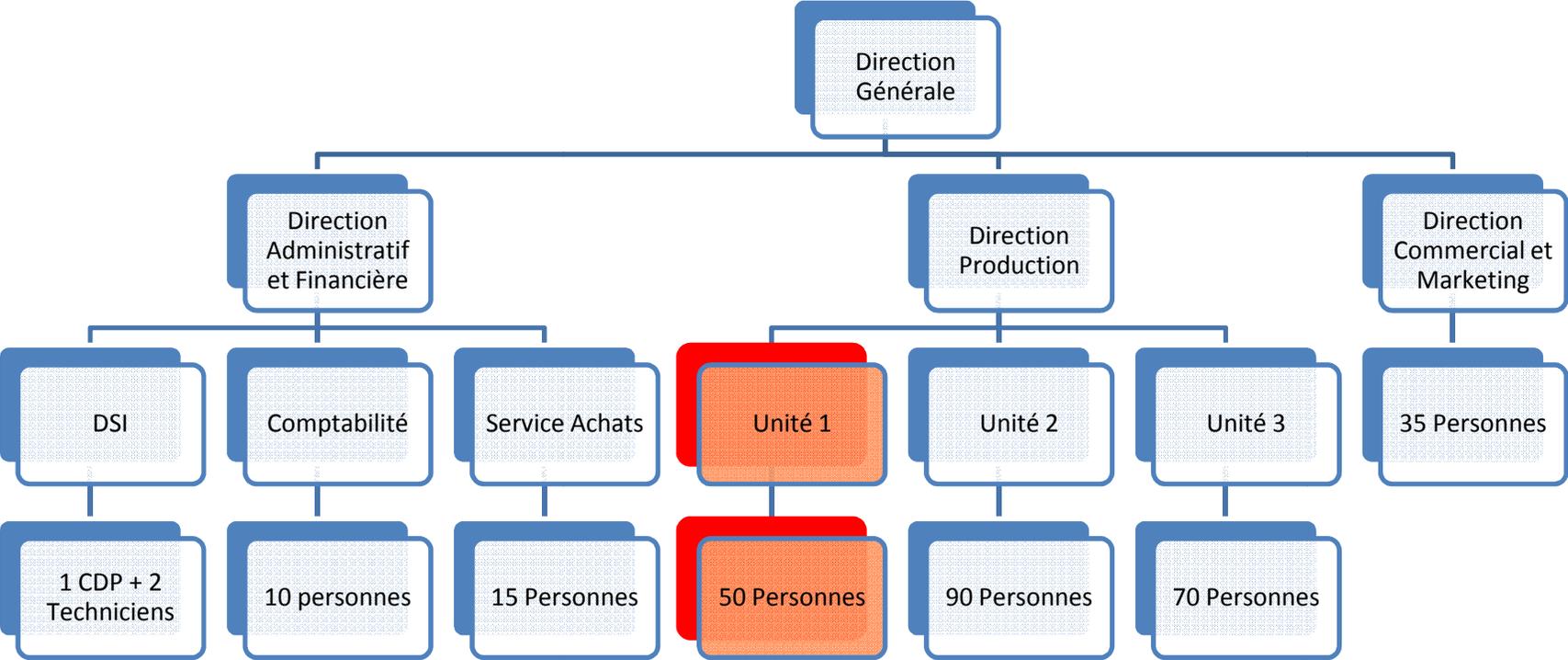
Initialement, 2 entreprises :

AeroNec et FusiAvioniQ. AeroNec était une entreprise d'environ 250 salariés basée à Blanquefort et dont le secteur d'activité était la production de moteur d'avion pour des engins de type ULM et drone. Dans sa chaîne de production, elle sous-traitait la production des hélices à la société FusiAvioniQ.

FusiAvioniQ était une entreprise d'environ 50 salariés basée à Agen qui avait pour unique commanditaire l'entreprise AeroNec.

L'ancien directeur de FusiAvioniQ partant à la retraite, la direction générale de l'entreprise revient au directeur général d'AeroNec. Le directeur de production de FusiAvioniQ a été intégré à l'équipe de direction de la nouvelle entité qui a donc 2 directeurs de production.

Organigramme



2. Origine du projet

Contexte du projet (stratégie de l'entreprise-Fusion)

Le service informatique est composé d'un DSI, d'un chef de projet et de deux techniciens. Avant la fusion AeroNec possédait son propre service informatique dont sont issus les 3 personnes du service. FusiAvioniQ était en infogérance sous traitée à un prestataire extérieur.

Stratégie de l'entreprise :

Suite au constat que FusiAvioniQ dépendait exclusivement d'AeroNec, celle-ci connaissant une forte croissance depuis l'essor des technologies liées à la fabrication des drones, sa direction a proposé le rachat de FusiAvioniQ pour procéder à une fusion des deux entités. Cette fusion visant d'une part, à réduire les coûts de production des matériaux, et d'autre part à assurer la pérennité de l'activité pour les anciens salariés de FusiAvioniQ. Cette fusion a également été suscitée par l'acquisition d'un contrat décroché par AeroNec avec l'Etat pour une durée de 3 ans renouvelable à hauteur 4 000 000 euros par an. Ce contrat pousse l'entreprise à élaborer une stratégie de développement tant sur l'homogénéisation et la modernisation de son infrastructure que l'investissement vers de nouvelles technologies de production.

Gestion de projet

Réunion 2 avril : Directeur général convoque le DSI suite à une panne serveur ayant occasionnée un arrêt de production de 4 jours sur l'unité 1. Il le nomme chef de projet pour mener un projet visant à effectuer un bilan du parc informatique et recenser les dysfonctionnements du système d'information.

Un comité de pilotage est créé et est composé de :

- Directeur Général de l'entreprise
- Directeur Administratif et Financier
- Directeur commercial et marketing
- Directeurs de production

Réunion 8 avril :

Le DSI convoque une réunion avec le comité de pilotage le 8 avril afin de planifier des rendez-vous avec les différents responsables des services opérationnels. L'objet de ces rencontres sera d'inventorier les dysfonctionnements constatés dans les différents services. Les directeurs devront libérer leurs responsables de services pour assister aux différentes réunions qui seront planifiées par le DSI (CDP).

Le groupe opérationnel est défini comme suit :

- Service informatique (proposition de solutions techniques)
- Responsables des unités de production (besoins opérationnels)
- Responsable service administratif (besoins informatiques de terrain)
- Responsable commercial (besoins informatiques de terrain)
- Un membre du service compatibilité

Le directeur général impose les contraintes suivantes :

- Temporelle : le cahier des charges fonctionnel doit être rédigé pour le 17 juin
- Organisationnel : Le projet doit être mené en interne, avec les compétences présentes dans l'entreprise.
- Financière : le budget pour la réalisation du projet ne doit pas dépasser 200 000 €.

Réunion 15 avril :

Le responsable du service informatique met en avant les difficultés rencontrées dans son service par les techniciens concernant la grande hétérogénéité des postes clients tant du point de vue matériel que logiciel ce qui entraîne une perte de temps importante sur les tâches de maintenance. Il souligne également l'impossibilité actuelle de suivre les demandes d'intervention des utilisateurs (demande par téléphone, pas de traces écrites).

La comptable présente signale, bien que sous réserve de plus amples investigations, qu'il semble que les dépenses liées à l'informatique auraient augmentées significativement durant plusieurs mois.

Les responsables des services commercial et administratif constate seulement que parfois, le temps d'accès aux ressources serveur est lent et qu'aucune communication n'est jamais donnée à ce sujet.

Aucun responsable des unités de production n'est présent à la réunion.

A l'issue de la réunion, le chef de projet sollicite le comité de pilotage pour d'une part leur transmettre les observations faites lors de la première réunion et d'autre part pour insister sur la nécessité de la présence des responsables des unités de production lors de la prochaine réunion qui devra être tenue le 2 mai.

Réunion 2 mai :

Tous les responsables de services sont présents.

Les responsables de production pointent que l'activité productive est continue de 8h à 18h or sur le temps de la pause méridienne, aucun support informatique n'est possible ce qui a occasionné à plusieurs reprises des ralentissements voire des arrêts de production pour certains ouvriers et ingénieurs.

La responsable service administratif émet le souhait de pouvoir centraliser les procédures utilisées dans le service (utilisateurs répartis sur les différents sites géographiques).

La responsable du service commercial souligne qu'après une discussion avec un fournisseur de matériel informatique, celui-ci lui a parlé des normes environnementales DEEE et elle s'interrogeait sur le respect de ces normes au sein de l'entreprise.

15 mai : Réunion du chef de projet avec le comité de pilotage :

Le chef de projet remet l'ensemble des observations qui lui ont été soumises.

Le comité de pilotage charge le chef de projet de mener un audit approfondi sur les différents points.

1^{er} Juin : Réunion avec le comité de pilotage suite à l'audit :

Le DSI présente les résultats de l'audit ainsi que sa définition du besoin et son évaluation du risque de disparition de celui-ci.

Le comité de pilotage le missionne sur la rédaction d'un cahier des charge fonctionnel en vue d'une recherche de solution concernant les problèmes constatés.

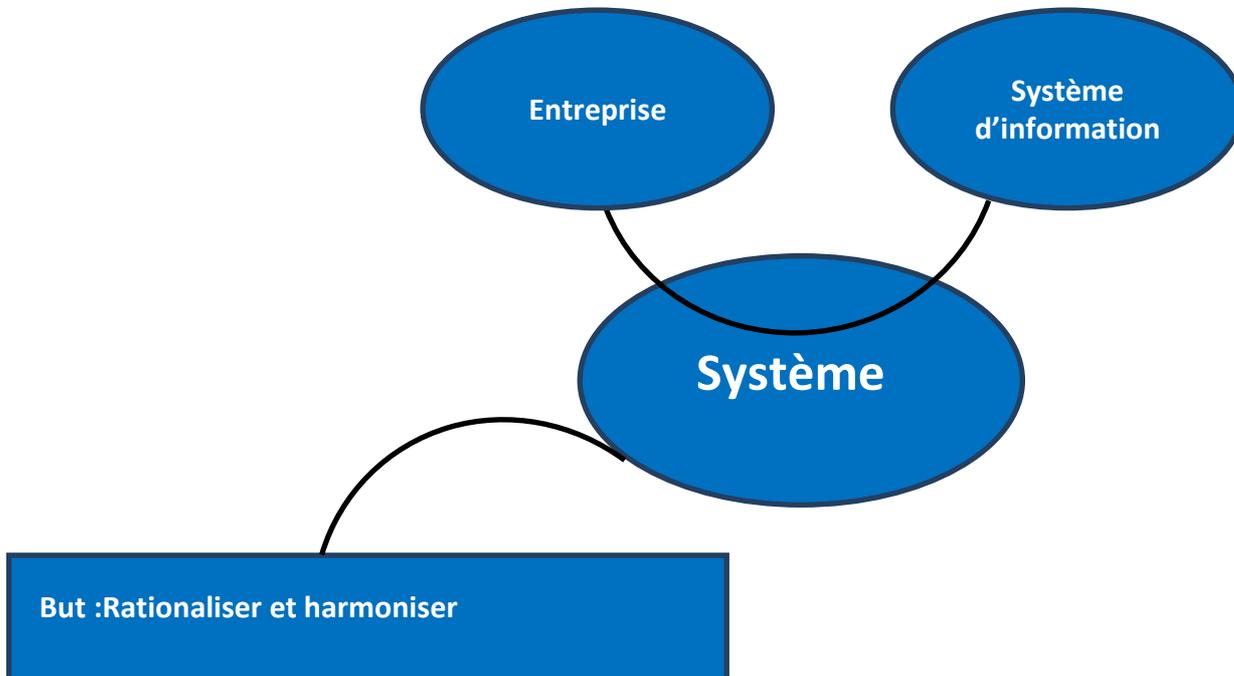
Résultats de l'audit

Les résultantes de cet audit sont :

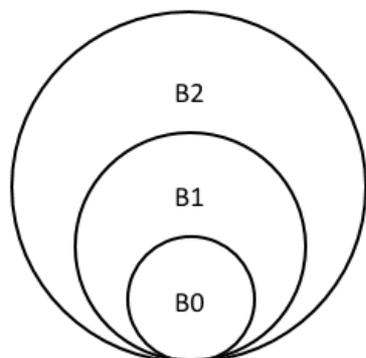
- Hétérogénéité des équipements matériel et logiciel
- Pas de politique de maintenance matérielle et logicielle
 - Pas de PRA, pas de PCA
 - Pas de gestion de contrat de maintenance
- Perte financière (cf tableau des dysfonctionnements)
- Perte de productivité service informatique (cf tableau des dysfonctionnements)
- Absence de suivi des demandes d'intervention
- Absence de base de connaissances répertoriant des procédures à suivre devant des problèmes identifiés
- Non-respect des normes environnementales en vigueur
- Impossibilité d'identifier les informations nécessaires aux dépannages : localisation du salarié, identification matérielle et logicielle.

3. Définition du besoin

Bête à corne



Analyse des besoins



B2 : Pérenniser le contrat liant l'entreprise et l'Etat.

B1 : Rationaliser et harmoniser le fonctionnement du système d'information

B0 : Investir pour se développer suite au récent contrat signé avec l'Etat.

Etude de la possibilité de disparition du besoin dans le temps :

	Court terme	Moyen terme	Long terme
B2	Non	Non	Oui
B1	Non	Non	Non
B0	Non	Non	Non

Notre besoin fondamental est d'investir grâce à notre nouveau contrat avec l'Etat en vue de se développer. Ceci nous permettra de pouvoir rationaliser et harmoniser le fonctionnement de notre système d'information. Puis, nous aimerions pérenniser notre nouveau contrat avec l'Etat.

Nous estimons la possibilité de disparition du besoin nul à court et moyen terme c'est-à-dire pour les deux ans à venir. Par contre, nous prévoyons la potentialité d'une concurrence à long terme ce qui engendre une éventuelle disparition de notre besoin B2.

4. Analyse des dysfonctionnements

Analyse des coûts et objectifs visés

Dysfonctionnements remarqués	Coûts associés/an	Objectifs visés	Coût visés
Matériels Obsolètes	140 000,00 €	Diminution de 75 %	35 000,00 €
Perte de productivité des techniciens	5 960,00 €	Diminution de 70 %	1 788,00 €
Depannage en cas de non garantie	17 300,00 €	Diminution de 80 %	3 460,00 €
Panne serveur régulier (1h/semaine)	53 600,00 €	Diminution de 70 %	16 080,00 €
TOTAL	216 860,00 €		56 328,00 €
Amendes D3E potentielle	75 000,00 €	Diminution de 100 %	0,00 €
TOTAL Potentiel	291 860,00 €		56 328,00 €

Le parc informatique de la société AeroTech possède un nombre de matériel obsolète qui sont long au démarrage, pas assez performant pour utiliser confortablement les logiciels de la société.

Nous estimons que le manque de production est d'environ de 5 % par rapport à des postes plus récents. Le coût annuel de ce dysfonctionnement est de 140 000 €

D'autre part, l'hétérogénéité du parc, le suivi des incidents ainsi que les difficultés de maintenance des serveurs provoquent une perte de productivité de l'équipe informatique.

Nous évaluons cette perte de productivité de l'équipe informatique à 7h par semaine qui représente un coût de 5960 € annuel.

Puis, nous avons remarqué des pannes matérielles récurrentes qui entraînent une perte annuelle de 3800 € en moyenne. De ces pannes découlent des arrêts de production.

Le coût de ces arrêts de production est estimé à environ 10 000€ (cela correspond à 20 personnes ne pouvant travailler pendant 4 jours).

De plus, les pannes ponctuelles de postes client sont estimées à 4h par semaine soit un coût de 3500 € annuel.

Nous évaluons également que l'entreprise subit en moyenne 1h de panne serveur par semaine, ceci impactant une centaine de personne à 75% de leur productivité (autres taches possibles). Cela représente un coût annuel estimé de 53 600€.

Enfin, ne respectant pas la norme D3E, l'entreprise AeroTech risque une amende de 75 000€ et une peine d'emprisonnement de deux ans pour le Directeur Général.

Nous évaluons donc le coût annuel de nos dysfonctionnements à 216 860€ (sans compter l'amende éventuelle D3E).

Calcul du Temps de retour sur investissement (TRI)

	Coût	Investissement	Gain immédiat	Gain après investissement(Y-1)	Nouvelle Situation
1ere Année	216 860,00 €	130 000,00 €	130 680,00 €	0,00 €	216 180,00 €
2ème Année	216 180,00 €	30 000,00 €	29 852,00 €	105 000,00 €	111 328,00 €
3ème Année	111 328,00 €	0,00 €	0,00 €	134 852,00 €	-23 524,00 €

Nous prévoyons d'investir la première année en changeant l'intégralité des postes obsolètes (100*1000€) et en changeant deux serveurs (2*15 000) avec les garanties et licences correspondantes.

Première année : Gain : Changement poste (avec garantie) : 105 000€

Changement serveurs: 25680 € (réduction des pannes serveurs, réduction des dépannages en cas de non garantie)

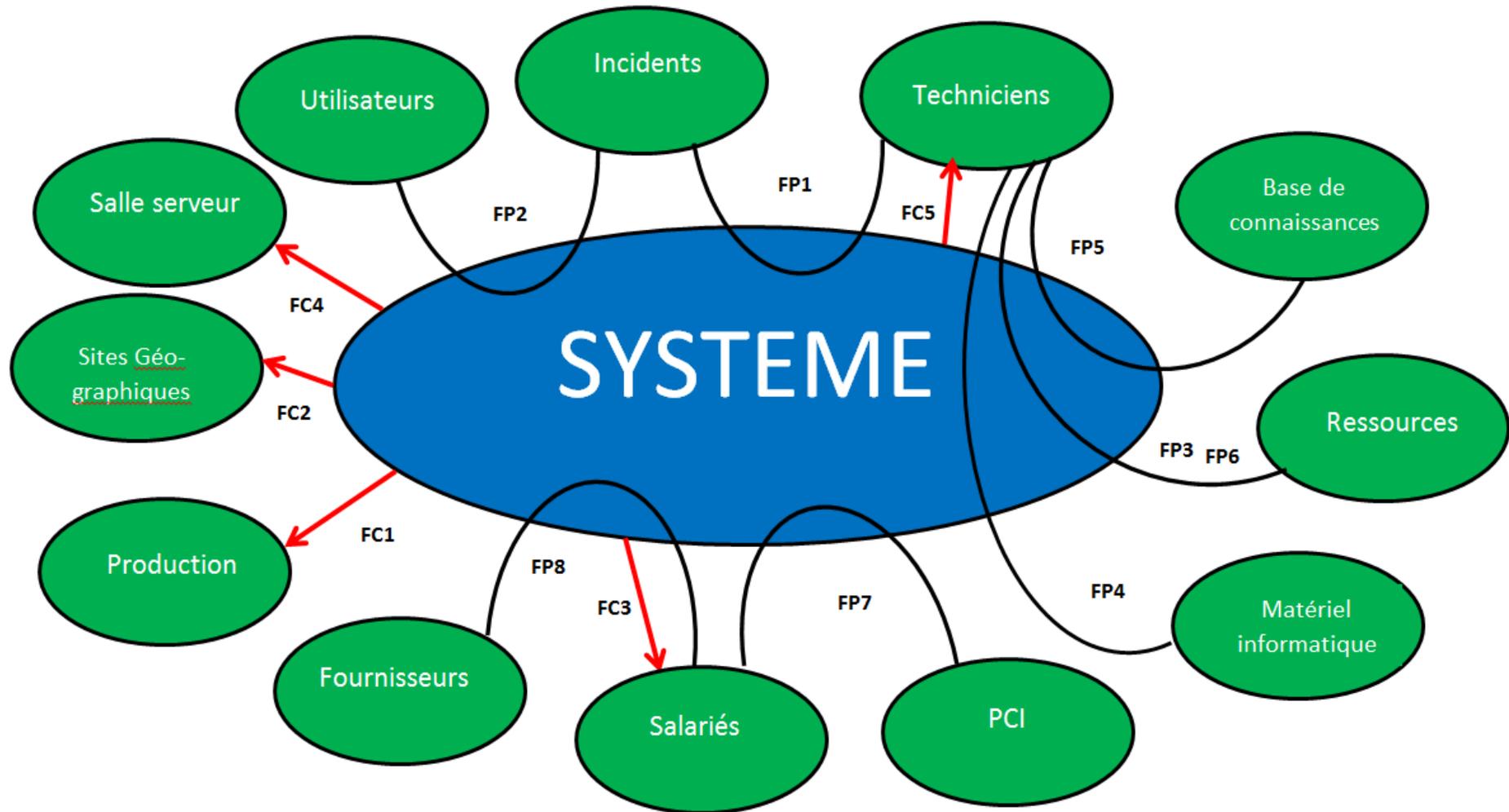
Lors de la deuxième année, nous envisageons de changer deux autres serveurs pour un investissement de 30 000€.

Deuxième année : Gain : Changement serveur : 29852€ (réduction des pannes serveurs, des dépannages en cas de non garantie et de la perte de productivité des techniciens)

Ceci fait que nous prévoyons un Temps de Retour sur Investissement au bout de trois ans.

5. Le cahier des charges fonctionnel

La pieuvre



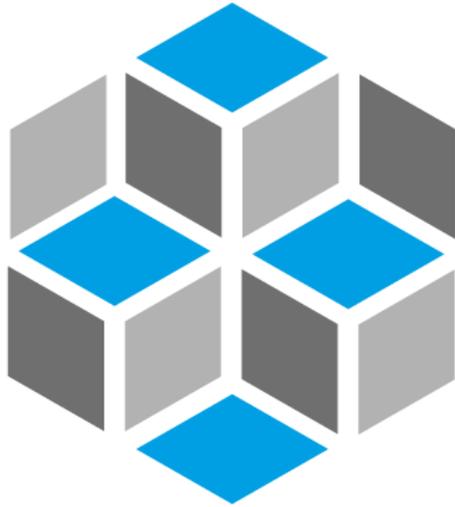
Le cahier des charges fonctionnel

Fonction	Libellé	Installation	Utilisation	Maintenance	Stockage	Fin de vie	Criticité
FP1	Le système doit permettre aux techniciens de gérer les incidents						1
FP2	Le système doit permettre aux utilisateurs de gérer des incidents						1
FP3	Le système doit permettre aux techniciens de centraliser l'accès aux ressources						1
FP4	Le système doit permettre aux techniciens de gérer le matériel informatique						1
FP5	Le système doit permettre aux techniciens de gérer une base de connaissances						2
FP6	Le système doit permettre aux techniciens d'assurer l'intégrité des ressources						1
FP7	Le système doit permettre aux salariés de bénéficier d'un PCI						1
FP8	Le système doit permettre aux salariés de gérer les fournisseurs						1
FC1	Le système doit garantir la continuité de production						1
FC2	Le système doit être accessible depuis tous les sites géographiques de l'entreprise						1
FC3	Le système doit être ergonomique pour les salariés						3
FC4	Le système doit pouvoir être installé dans la salle serveur						1
FC5	Le système doit être adapté aux compétences des techniciens						1

6. Annexes

Charte graphique de l'entreprise

Logo



- du bleu (rvb : 0, 159, 227)
- du gris foncé (rvb : 111, 111, 111)
- du gris clair (rvb : 178, 178, 178).

Police

Titre 1

- Police Calibri
- Taille 18px
- Couleur rvb : 65, 65, 65
- Style gras

Titre 2

- Police Calibri
- Taille 16px
- Couleur rvb : 65, 65, 65
- Style gras

Titre 3

- Police Calibri
- Taille 14px
- Couleur rvb : 65, 65, 65
- Style gras

Texte

- Police Calibri
- Taille 12px
- Couleur rvb : 65, 65, 65

Modèle

Le modèle de page se comporte d'une entête avec un rectangle bleu (rvb : 0, 159, 227) avec

CAS H

le titre du document en majuscule et centré. Le titre est écrit en Calibri 12px de couleur blanc (rvb : 0, 0, 0)

Pour le pied de page il n'y a que le numéro de page écrit en Calibri 12px de couleur gris foncé (rvb : 65, 65, 65).

Exemple :



Description des fonctions

Fonctions principales

Nomenclature critères d'échanges		
Court terme (12 mois)	Moyen terme (24 mois)	Long terme (36 mois)
1	2	3

FP1 : Le système doit permettre aux techniciens de gérer des incidents

Critères d'échange : 1

Critère d'estime :

Critères d'usage :

- Techniciens : 2 techniciens informatiques + 1 chef de projet informatique (CDP)

Techniciens	Niveau d'étude	Domaine de compétence
CDP	Bac+5	Gestion de projet, Windows Server
T1	Bac+3	Windows Server, Support utilisateurs, Supervision réseau
T2	Bac+2	Linux Server, Support utilisateurs

- Incidents :
 - Numéro d'incident
 - Description de l'incident
 - Nom de l'utilisateur créateur de l'incident
 - Localisation géographique de l'utilisateur (Site géographique, Etage, Bureau)
 - Nom du technicien qui prend en charge l'incident
 - Date de création de l'incident
 - Date de clôture de l'incident
 - Moteur de recherche d'incidents
- GERER :
 - Consulter des incidents
 - Répondre aux incidents
 - Trier les incidents
 - Changer la priorité des incidents
 - Joindre une signature électronique à une réponse d'incident
 - Utiliser des réponses d'incident prédéfinies

FP2 : Le système doit permettre aux utilisateurs de gérer des incidents

Critères d'échange : 1

Critère d'estime :

Critères d'usage :

- Utilisateurs :

Utilisateurs	Nombre de personnes	Logiciels utilisés
Service Comptabilité	10	Sage, ERP
Service Achats	15	ERP
Unité production 1	30	ERP
Unité production 2	70	ERP
Unité production 3	60	ERP
Commerciaux	35	CRM*, ERP

*CRM= Customer RelationshipManagement

- Incidents :
 - Numéro d'incident
 - Description de l'incident
 - Nom de l'utilisateur créateur de l'incident
 - Localisation géographique de l'utilisateur (Site géographique, Etage, Bureau)
 - Nom du technicien qui prend en charge l'incident
 - Date de création de l'incident
 - Date de clôture de l'incident
 - Moteur de recherche d'incidents
- GERER :
 - Créer des incidents
 - Consulter des incidents
 - Répondre aux incidents
 - Fermer les incidents
 - Trier les incidents
 - Changer la priorité des incidents

FP3 : Le système doit permettre aux techniciens de centraliser l'accès aux ressources

Critères d'échange : 1

Critère d'estime :

Critères d'usage :

- Utilisateurs : idem FP2
- Ressources
 - ERP
 - Logiciel comptable : Sage
 - CRM
 - Active Directory
 - Fichiers partagés sur le réseau
- Centraliser l'accès :

- Consulter les données comprises dans les ressources
- Modifier en fonction de permissions définies
- Supprimer en fonction de permissions définies

FP4 : Le système doit permettre aux techniciens de gérer le matériel informatique.

Critères d'échange : 1

Critère d'estime :

Critères d'usage :

- Techniciens : idem FP1
- Matériel informatique
 - Postes clients
 - Serveurs
 - Imprimantes
 - Numéro de série du pc, du serveur ou de l'imprimante
 - Nom du pc, du serveur ou de l'imprimante
 - Utilisateur associé au pc
 - Processeur/carte mère/RAM/disques durs/Carte graphique
 - Ecrans
- Gérer :
 - Visualiser un matériel
 - Ajouter un matériel
 - Modifier un matériel
 - Supprimer un matériel
 - Visualiser le contrat de maintenance*
 - Visualiser les interventions précédentes sur le matériel

*Contrat de maintenance (ou garantie constructeur) :

-N° de contrat

-Durée du contrat

-Clauses du contrat

-Fournisseur engagé par le contrat

-Délai d'intervention : **24h**

FP5 : Le système doit permettre aux utilisateurs de gérer une base de connaissances.

Critères d'échange : 1

Critère d'estime :

Critères d'usage :

- Utilisateurs : idem FP1
- Base de connaissances :
 - Procédures (administratives, informatiques, productives...)
 - Liste de sites web ressources
 - Tutoriels techniques
- GERER:
 - Consulter
 - Ajouter
 - Modifier
 - Supprimer

FP6 : Le système doit permettre aux techniciens d'assurer l'intégrité des ressources.

Critères d'échange : 1

Critère d'estime :

Critères d'usage :

- Techniciens : idem FP1
- Ressources : idem FP3
- ASSURER L'INTEGRITE:
 - Sauvegarder
 - Restaurer
 - Archiver
 - Stocker
 - Gérer les permissions d'accès

FP7 : Le système doit permettre aux salariés de bénéficier d'un PCI (Plan de continuité informatique)

Critère d'échange : 1

Critère d'estime :

Critères d'usage :

- Salariés : Utilisateurs (cf FP2) + techniciens (cf FP3)
- PCI :
 - Présence d'au moins un technicien informatique
 - Technicien joignable par téléphone
 - Amplitude horaire : 8h-18h
 - Matériel de spare
- BENEFICIER :
 - Pouvoir joindre un technicien : physiquement (bureau informatique) ou par téléphone
 - Bénéficiaire d'un dépannage informatique

FP8 : Le système doit permettre aux salariés de gérer les fournisseurs.

Critère d'échange : 1

Critère d'estime :

Critères d'usage :

- Salariés : idem FP7
- Fournisseurs :
 - Nom du fournisseur
 - Domaines d'activité
 - Contrats souscrits avec le fournisseur
 - Normes pour lesquelles le fournisseur est agréé (Exemple : DEEE)
- GERER :
 - Visualiser
 - Ajouter
 - Supprimer
 - Modifier

Fonctions de contraintes

FC1 : Le système doit garantir la continuité de production.

Critères d'échange : 1

Critère d'estime :

Critères d'usage :

- Production :
 - Ouvriers des unités de production
 - Ingénieurs des unités de production
- GARANTIR LA CONTINUITE :
 - Assurer tolérance de panne
 - Assurer un support informatique continu
 - Amplitude horaire du support nécessaire : 8h-18h

FC2 : Le système doit être accessible depuis tous les sites géographiques de l'entreprise.

Critères d'échange : 1

Critère d'estime :

Critères d'usage :

- Sites géographiques :
 - Site principal : Blanquefort
 - Site secondaire : Agen
- ETRE ACCESSIBLE
 - Accès via internet
 - Accès sécurisé

FC3 : Le système doit être ergonomique pour les salariés.

Critères d'échange : 3

Critère d'estime :

Critères d'usage :

- Salariés : idem FP7
- ETRE ERGONOMIQUE :
 - Etre adapté aux conditions de travail
 - Utilisable grâce à une interface graphique
 - Respecter la charte graphique de l'entreprise

FC4 :Le système doit pouvoir être installé dans la salle serveur

Critères d'échange : 1

Critère d'estime :

Critères d'usage :

- Salle serveur :
 - Surface 4m x 4m x 2.5m (longueur x largeur x hauteur)
 - Dimension porte : 90 cm x 200cm (largeur x hauteur)
- ETRE INSTALLE :
 - Etre acheminé depuis l'entrée du bâtiment jusqu'à la salle serveur
 - Taille des portes
 - Taille des couloirs
 - Etages, Escaliers, Ascenseur
 - Entrer par la porte de la salle
 - Etre stocké dans la salle

FC5 : Le système doit être adapté aux compétences des techniciens.

Critère d'échange : 1

Critère d'estime :

Critères d'usage :

- Compétences : cf tableau
- Technicien : cf tableau

Techniciens	Niveau d'étude	Domaine de compétence
CDP	Bac+5	Gestion de projet, Windows Server
T1	Bac+3	Windows Server, Support utilisateurs, Supervision réseau
T2	Bac+2	Linux Server, Support utilisateurs

- ETRE ADAPTE :
 - Utiliser les ressources humaines internes au service informatique
 - Envisager une possibilité de formation complémentaire d'un ou des techniciens

Inventaire du parc informatique

Postes clients

Modèle	RAM	HDD	Processeur	OS	Quantité
Acer aspire M3400	2	250	AMD athlon 4 cœur	Seven	48
Acer aspire T180	1	250	AMD athlon 2 cœur	XP	14
Acer power f6	1	160	Intel core 2 duo 2 cœur	XP	22
DELL dimension	2	160	Intel core 2 duo 2 cœur	Seven	48
DELL optiplex 380	2	250	Intel core 2 duo 4 cœur	Seven	73
ASUS cp3130	4	500	Intel i3 4 cœur	Seven	45
TOTAL					250

Téléphones portables

Modèle	Quantité
iphone 5s	6
samsung s4	14
samsung s3	8
Dell Streak	4
TOTAL	32

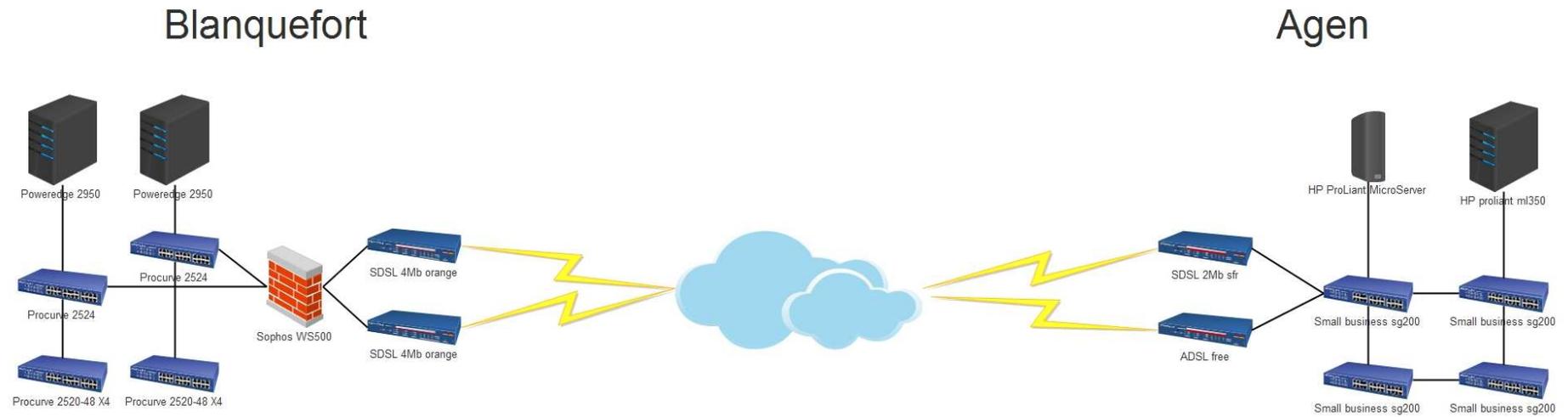
Equipements réseau

Modèle	Quantité
dell poweredge 2950	2
hproliant ml350	1
HP ProLiant MicroServer	1
ciscosmall business sg200-24p	4
hprocurve 2520-48	8
hprocurve 2524	2
Sophosappliance WS500	1
TOTAL	19

Contrats téléphonie/internet

Fournisseur	Quantité
sdsl orange business 4Mb	2
sdslsru 2Mb	1
free adsl	1
clé 3g sfr	12
mobile sfr	18
mobile orange	14
TOTAL	48

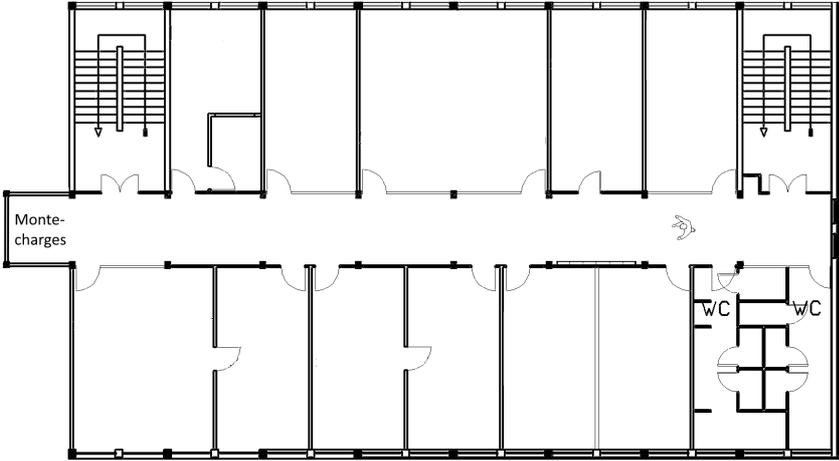
Plan réseau



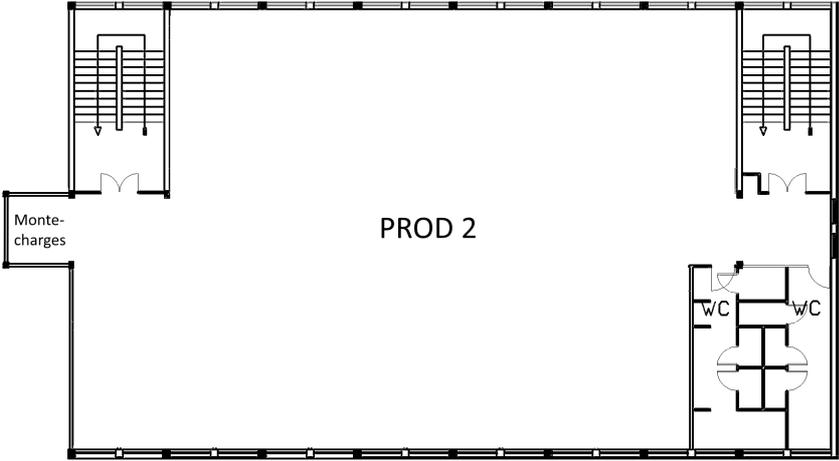
Bâtiment

Blanquefort

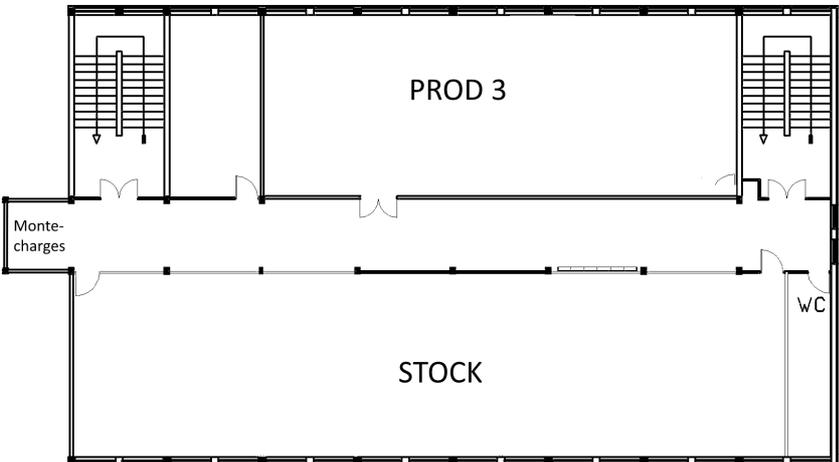
RDC



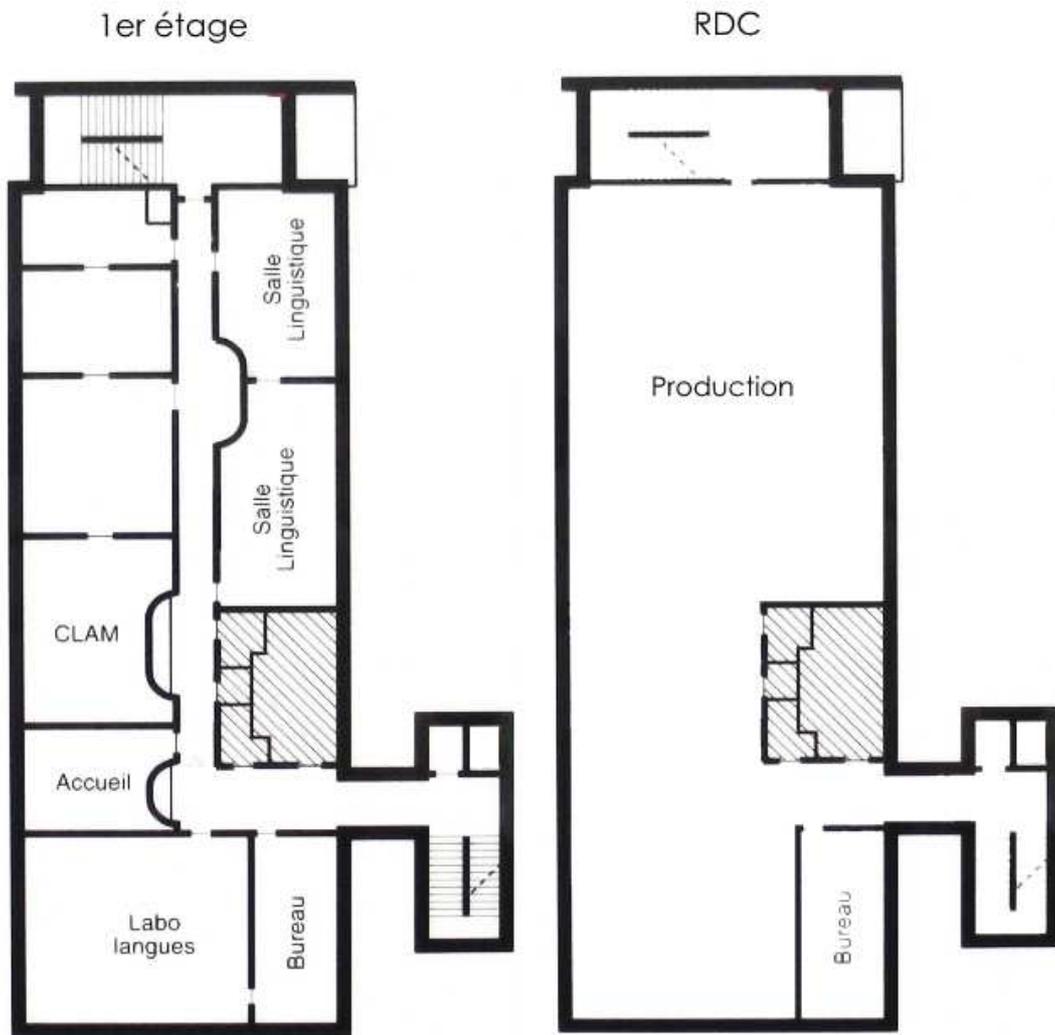
1er étage



2eme étage



Agen



Gestion de projet

Actions	Acteur	Livrable	Prévisionnel			Réal			indicateur
			Date debut	Date fin	Délai	Date debut	Date fin	Délai	
Recherche	Tous	Definir sté	26/05/2015	26/05/2015	12,00	26/05/2015	26/05/2015	12,00	OK
Rédaction	Tous	Definir situation de depart	26/05/2015	26/05/2015	12,00	26/05/2015	26/05/2015	12,00	OK
Recherche	Tous	Etude previsionnel	27/05/2015	27/05/2015	12,00	27/05/2015	27/05/2015	12,00	OK
Recherche	T + F	Objectif visé	27/05/2015	27/05/2015	8,00	27/05/2015	27/05/2015	8,00	OK
Rédaction	Pierre	Premiere fonction	27/05/2015	27/05/2015	4,00	27/05/2015	27/05/2015	4,00	OK
Recherche	Thomas	Pieuvre	28/05/2015	28/05/2015	4,00	28/05/2015	28/05/2015	4,00	OK
Rédaction	P + F	Gestion de projet	28/05/2015	28/05/2015	8,00	28/05/2015	28/05/2015	8,00	OK
Recherche	Fabien	CDCF	28/05/2015	28/05/2015	2,00	28/05/2015	28/05/2015	2,00	OK
Recherche	Thomas	TRI	28/05/2015	28/05/2015	2,00	28/05/2015	28/05/2015	2,00	OK
Rédaction	Pierre	Rédaction du livrable	28/05/2015	28/05/2015	2,00	28/05/2015	28/05/2015	2,00	OK
Rédaction	Tous	Fonction principale	28/05/2015	28/05/2015	6,00	28/05/2015	28/05/2015	6,00	OK
Rédaction	T + F	Fonction contrainte	29/05/2015	29/05/2015	8,00	29/05/2015	29/05/2015	8,00	OK
Rédaction	P + T	Rédaction TRI	29/05/2015	29/05/2015	4,00	29/05/2015	29/05/2015	4,00	OK
Rédaction	Fabien	Création des plans	29/05/2015	29/05/2015	2,00	29/05/2015	29/05/2015	2,00	OK
Rédaction	P + T	Mise en forme du livrable	29/05/2015	29/05/2015	4,00	29/05/2015	29/05/2015	4,00	OK
Rédaction	Tous	Finition du livrable	15/06/2015	16/06/2015	9,00	15/06/2015	16/06/2015	9,00	OK

Glossaire

- Analyse fonctionnelle: L'analyse fonctionnelle est une méthode qui consiste à analyser et hiérarchiser chaque fonction d'un produit et à étudier la manière d'y répondre de manière optimum dans les cycles de production et de commercialisation.
- Audit: Procédure consistant à s'assurer du caractère complet, sincère et régulier des comptes d'une entreprise, à s'en porter garant auprès des divers partenaires intéressés de la firme et, plus généralement, à porter un jugement sur la qualité et la rigueur de sa gestion.
- Besoin: Nécessité d'extérioriser un besoin en dégageant les fonctions de services et techniques.
- Cahier des charges fonctionnel: Le cahier des charges vise à définir et à faire valider par le client les spécifications d'un produit ou d'un service à réaliser. Ici il s'agit de cahier des charges fonctionnel, formulant le besoin au moyen de fonctions détaillant les services attendus et les contraintes auxquelles le produit à fournir est soumis.
- Chiffre d'affaire : Le chiffre d'affaires représente le montant des affaires (hors taxes) réalisées par l'entreprise avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale et courante. Il correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des prestations de services et des produits des activités annexes.
- CME: composant du milieu extérieur
- Fonction principale ou fonction de service: Action attendue d'un produit (ou réalisée par lui) pour répondre au besoin d'un utilisateur donné. Les fonctions de service comprennent les fonctions d'usage et les fonctions d'estime.
- Fonction contrainte: la fonction contrainte est une fonction de service qui limite la liberté du concepteur.
- Normes DEEE : Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE, D3E ou PEEFV) sont une catégorie de déchets constituée des équipements en fin de vie, fonctionnant à l'électricité ou via des champs électromagnétiques, (ce sont surtout des ordinateurs, imprimantes, téléphones portables, appareils photos numériques, réfrigérateurs, jeux électroniques ou télévisions). Diverses lois et taxes sont mises en place dans les années 2000 pour gérer ces déchets et limiter l'utilisation des substances dangereuses.
- Retour sur investissement: Le retour sur investissement (ROI en anglais) se traduit par le rapport entre le montant d'un investissement et les bénéfices escomptés sur une durée donnée. On calcule en combien de temps l'investissement initial sera remboursé par les revenus bruts de l'entreprise (c'est le temps de retour sur investissement TRI).

Sources

<http://gestiondeprojet.pm/cahier-des-charges/>

<http://www.lesechosdelafranchise.com/lexique/retour-sur-investissement-21879.php>

<http://www.definitions-marketing.com/Definition-Analyse-fonctionnelle>

<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/audit/6414>

<http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/besoin-fonctionnel/>

http://academie-des-sciences-commerciales.org/dictionnaire_new/definition.php?id=3586

<http://www.intellego.fr/soutien-scolaire-2nde/aide-scolaire-sciences-de-l-ingenieur/la-difference-entre-une-fonction-principale-et-une-fonction-contrainte./36444>